

Commission Administrative Paritaire

ENTRE LE 29 NOVEMBRE ET LE 6 DECEMBRE,
NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
POUR TOUS LES **AGENTS DE CATÉGORIE B**

**JE VOTE CGT, C'EST
EFFICACE AU QUOTIDIEN !**

**ATTENTION,
Ce document
n'est pas un
bulletin de vote !**



Rédacteurs, techniciens, assistants territoriaux d'enseignement artistique, assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives....., JE VOTE

**POUR DES REPRÉSENTANT.E.S CGT QUI INTERVIENDRONT
SUR LES QUESTIONS QUI ME CONCERNENT**

À partir de 2019, une seule Commission Administrative Paritaire sera appelée à gérer la carrière de tous les agents de la Ville de Rennes, son CCAS et de Rennes Métropole.

La nouvelle CAP B se déroulera suivant un calendrier établi chaque début d'année.

Lors de ces instances, vos élus de l'UGICT-CGT veillent au déroulement de votre carrière :

- Titularisation
- Avancement de grade et d'échelon, en exigeant des critères transparents
- Promotion interne avec une reconnaissance professionnelle
- Respect des garanties statutaires du cadre : procédure de discipline, mutation, recours, disponibilité, détachement, mise à disposition
- Temps partiel choisi
- Formation professionnalisante pour toutes les filières de catégorie A
- Révision de l'entretien professionnel, dont la responsabilité est trop souvent basée sur l'agent et non sur l'employeur



**CHOISIR VOS ÉLU.E.S UGICT-CGT, C'EST AUSSI RENFORCER LES MOYENS DE NOTRE ORGANISATION
SYNDICALE AU NIVEAU NATIONAL pour revendiquer et gagner de nouveaux droits tels que :**

- Reconnaître statutairement les niveaux d'expertise et de technicité des agents de catégorie B ;
- Organiser des concours et examens chaque année.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

Entre le **29/11** et le **6/12**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**

ENTRE LE 29 NOVEMBRE ET LE 6 DECEMBRE,
NOUS ÉLIRONS NOS REPRÉSENTANT.E.S
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP)
POUR TOUS LES **AGENTS DE CATÉGORIE B**

ATTENTION,
Ce document
n'est pas un bulletin
de vote !



JE VOTE

POUR DES ÉLUS **UGICT-CGT CADRES B** ISSUS DE TOUS LES MÉTIERS DE LA CATÉGORIE B TRAVAILLANTS SUR LES DIFFÉRENTS SITES DE NOS COLLECTIVITÉS ET ÉPAULÉS PAR LA PUISSANTE FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS DE LA CGT, ILS TRAVAILLENT EN RÉSEAU ET SONT EXPÉRIMENTÉS.

GH 4

GH 3



Marianne REUGE
Ass. Conserv.
Rennes Métropole



René JOUBIN
Rédacteur
Rennes Métropole



Joël DAVID
Technicien
Rennes Métropole



Gwenaëlle PARIS
Rédactrice
DSS - CCAS



Sébastien MACIAS
Technicien ppal. 1 cl.
Ville de Rennes



Nathalie BOUGUET
Rédacteur ppal. 1 cl.
Ville de Rennes



Adélaïde FOUQUET
Technicienne ppal. 2 cl.
Rennes Métropole



Jean-Paul CUIJFF
Technicien ppal. 1 cl.
Rennes Métropole



Lenaïck LORRE
Technicienne ppal. 2 cl.
Ville de Rennes



Lan Sylvie HUYNH MINH
Rédactrice ppal. 1 cl.
DIAP - CCAS



Mostafa EL FAKIR
Ass. Cons. ppal. 1 cl.
Ville de Rennes



Isabelle GUYOT JACQ
Ass. Cons. ppal. 1 cl.
Rennes Métropole



Michèle MOULIN
Rédactrice ppal. 2 cl.
Rennes Métropole



Fabrice DE SAINT RIQUET
Ass. Cons. ppal. 2 cl.
Ville de Rennes



Patricia LEFEUVRE
Ass. Cons. ppal. 1 cl.
Rennes Métropole



Marie-Chrystèle HENRY LOUIS
Rédactrice ppal. 1 cl.
Ville de Rennes



Marcos BATALLER
ETAPS ppal. 1 cl.
Ville de Rennes



Karine MAUVILLAIN
Ass. Ens. Art. ppal. 1 cl.
CRR - Ville de Rennes



Florence THEBAULT
ETAPS ppal. 2 cl.
Ville de Rennes



Laurent MEUNIER
Rédacteur ppal 1 cl.
Ville de Rennes

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentant.e.s **UGICT-CGT** au Conseil de Discipline, au Conseil de Discipline de Recours et à la Commission de Réforme.

VOTEZ CGT

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

Entre le **29/11** et le **6/12**

**UN SEUL TOUR DE SCRUTIN
CHAQUE VOIX COMPTE !**